



VersaillesGrandParc  
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 07 Février 2008

**PRESIDENT : Monsieur Etienne Pinte**

**Sont présents :**

M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de M. Gérard MEZZADRI), Mme Monique LE SAINT, M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY (pouvoir de M. Alain Michel LAMBERT), M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme Michèle BROSSARD (pouvoir de M. Hervé HOCQUARD), M. Alain RUBY, Mme HANNIER (représentante de M. Serge CHARPENTIER), M. Gérard REILLON, M. Georges DUTRUC-ROSSET (pouvoir de M. Jean-Marc LE RUDULIER), M. Jean-Claude BOSONNET, Mme Dominique CONORT, M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE, M. Philippe LEQUAIN, M. Jean Philippe BARRET, M. Gérard DALLIOUX, Mme Dana SOLECKI (pouvoir de M. Edmond GRONDIN), M. Claude BANCILHON, M. Alain FONTAINE, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. SERENARI (représentant de M. Pierre LESTRADE).

**Absents excusés :**

M. Hervé HOCQUARD, pouvoir à Mme Michèle BROSSARD,  
M. Serge CHARPENTIER, représenté par Mme HANNIER,  
M. Jean-Marc LE RUDULIER, pouvoir à M. DUTRUC-ROSSET,  
M. Alain Michel LAMBERT, pouvoir à M. Jean-François PEUMERY,  
M. Edmond GRONDIN, pouvoir à Mme Dana SOLECKI,  
M. Thierry LEGIRET,  
M. Gérard MEZZADRI, pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,  
M. Pierre LESTRADE, représenté par M. SERENARI.

Secrétaire de séance : M. Gilles Pancher

Date de convocation : 31 janvier 2008

Date d'affichage de la convocation : 31 janvier 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 32

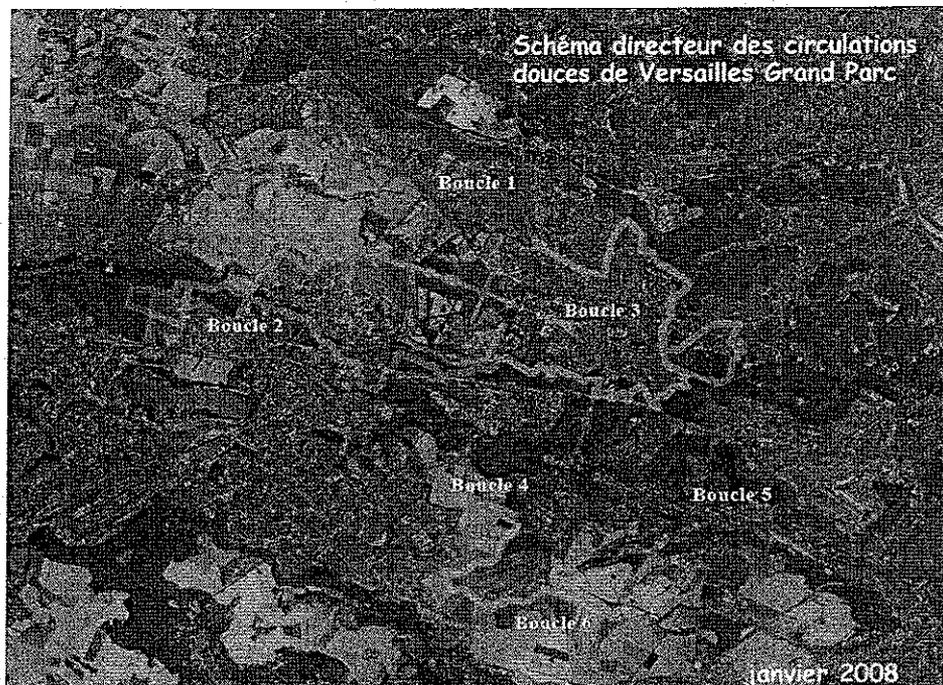
**N° de l'ordre du jour :**

**2008.02.09 : Extension du schéma directeur des circulations douces de Versailles Grand Parc.**

- M. PANCHER, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000

000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000  
000 000 000 000 000 000



Par délibération du 27 juin 2006, Versailles Grand Parc a adopté son schéma directeur de circulations douces.

Il prévoit la constitution d'un réseau de promenades de 88 kilomètres, structuré en six boucles, à travers l'ensemble du territoire de Versailles Grand Parc.

Afin de favoriser la constitution de ce réseau qui reste sous maîtrise d'ouvrage des communes, il a été prévu que Versailles Grand Parc apporterait une subvention de 15,9% du coût des travaux plafonnés à 80 000 € par kilomètre, ainsi que la fourniture aux communes la signalétique d'information et de jalonnement.

La modification du schéma directeur est nécessaire afin de tenir compte de l'entrée de la commune de Bois d'Arcy dans l'intercommunalité. De ce fait la boucle n°2 sera étendue de 5 kilomètres.

Pour ce faire, le budget pluriannuel alloué à cette opération devra être augmenté :

- de 63 600 euros au titre des subventions accordées aux communes,
- de 13 700 euros au titre de l'acquisition des panneaux de signalétique d'information et de jalonnement.

Le budget total modifié qui sera consacré à l'opération est donc de 1 346 300 euros.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

Le conseil communautaire :

- 1) valide les modifications apportées au schéma directeur des circulations douces, afin d'intégrer la commune de Bois d'Arcy et d'étendre la boucle n°2 de 5 km,
- 2) dit que les crédits de dépenses supplémentaires sont inscrits au budget.

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 32 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Pour le Président,  
par délégation,

Pascal Guéant  
Directeur général des services